

Intervention du ministre Asselborn

Conseil "Affaires étrangères" de l'UE du 17 juin 2016

Point SAHEL

Je remercie la Haute Représentante pour l'attention qu'elle porte au Sahel et la félicite pour la coopération qu'elle y a entamée avec le G5 Sahel.

Coopération au développement

En matière de coopération au développement, le Luxembourg est présent dans le Sahel depuis 20 ans à travers des accords de coopération et des programmes indicatifs de coopération. Trois de nos pays partenaires font partie du G5 Sahel – à savoir le Mali, Burkina, Niger - tandis que le 4e, le Sénégal, suit en détail ses activités dans la CEDEAO et veut y contribuer.

Le Luxembourg investit en moyenne par pays partenaire quelque 12 à 20 mio € par an, en premier lieu dans des programmes de développement rural, ainsi que de formation et d'insertion professionnelles. Ce choix se fait aussi dans l'optique de donner des perspectives aux jeunes, dans un contexte où ils sont soumis à une forte pression, étant donné la croissance démographique dans les pays sahéliens.

Notre partenariat est conçu sur le long terme et l'égalité et nous sommes restés aux côtés de nos pays partenaires pendant les graves crises politico-militaires qu'ils ont eues à traverser au cours des dernières années - que ce soit au Niger, au Mali et au Burkina Faso.

Dimension sécuritaire

Le Sahel est une région d'un intérêt majeur pour l'UE en termes de lutte contre le terrorisme et contre les trafics de toutes sortes et au niveau des flux migratoires. Devant ces défis de taille, on peut se féliciter que les Etats du G5 ont reconnu qu'il est essentiel de coopérer pour s'attaquer en commun à ces défis de taille. L'UE doit soutenir cette coopération du G5, en s'appuyant sur son engagement déjà substantiel par la PSDC, avec la présence de missions civiles (EUCAP Niger et EUCAP Mali) et militaire (EUTM Mali).

Le Luxembourg soutient les idées d'une extension des formations offertes par les missions existantes au Mali et au Niger également aux membres des forces de sécurité venant du Burkina Faso, du Tchad et de la Mauritanie. Nous soutenons de même un développement des fonctions de conseil et de mentoring des missions, l'assistance au renforcement des structures du G5 et le déploiement d'agents de liaison des missions dans les délégations de l'UE respectives. Il faudra cependant veiller à ce qu'une telle régionalisation des missions existantes ne se fasse pas au détriment de leur mandat actuel et de notre engagement au niveau national au Mali et au Niger. Il faudra donc renforcer les ressources actuelles des missions pour qu'elles puissent mener à bien l'ensemble des tâches.

Il faudra aussi une assistance en matière d'équipements et d'infrastructures. Pour pouvoir financer les équipements nécessaires par le budget de l'UE, il faudra pousser le concept du CBSD (Capacity building in support of security and development) aussi loin que possible.

Migrations

Le Luxembourg participe avec une contribution de 3 millions d'euros au Trust Fund Sahel pour lutter contre les causes profondes de la migration illégale.

Le travail initié à la Valette va dans la bonne direction ; il s'agit d'élaborer des partenariats mutuellement bénéfiques pour nous et nos partenaires. Le Sommet avait permis d'atteindre un bon équilibre ; aujourd'hui, j'ai la nette impression que nous nous distançons de cet équilibre par le biais des conditionnalités négatives. Le résultat de la Valette est un acquis et nos partenaires risquent de voir ce nouveau « tournant » européen d'un mauvais œil ; l'impact peut être très négatif sur nos relations avec les pays tiers.

L'exemple du Niger où près de 50 000 personnes ont fui il y a deux semaines une série d'attaques de Boko Haram et de nombreux cas de morts de soif dans leur traversée du désert sont des tragédies. Je suis intimement convaincu que les politiques de développement ou/et de commerce peuvent être utilisées positivement dans le contexte de la migration, et c'est à cela que j'appelle aujourd'hui.